

FORMATION PRÉPARATOIRE À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE NIVEAU BE MESURE

→ PRÉSENTATION

Les formations en habilitation électrique font partie des actions obligatoires pour toutes entreprises, associations et collectivités dont les salariés sont exposés au risque électrique (Cf article [R 4544-9](#) et [R 4544-10](#) du code du travail). Il est donc important pour un salarié d'avoir suivi une formation préparatoire à l'habilitation électrique en vue d'être habilité par son employeur. C'est une reconnaissance de ses capacités à opérer en sécurité vis-à-vis du risque électrique dans les tâches qui lui incombent.



DURÉE

2.5 jours soit
17 heures



EFFECTIF

10 personnes



POUR QUI ?

Tous collaborateurs électriciens opérant dans le domaine de la très basse (0 à 50Volts) et basse tension (de 50 volts à 1 000 volts) et dont les activités les amènent à procéder à mesures de grandeurs électriques ou non-électriques mais dans l'environnement d'installations électriques. Ces mesures n'imposant aucun démontage, consignation ou remplacement.



PRÉREQUIS

Les participants doivent posséder des compétences liées aux métiers de l'électrotechniques et notamment :

- Différencier les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu,
- Identifier les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects,
- Identifier les équipements électriques dans leur environnement (fonctions : séparation, protection commande, etc.),
- Lire un schéma électrique et reconnaître les matériels à partir de leurs symboles,
- Etre en capacité d'utiliser des appareils de mesure de grandeur électrique.

FORMATION POUR ÉLECTRICIEN

FORMATION PRÉPARATOIRE À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE NIVEAU BE MESURE

→ OBJECTIFS

Cette formation vise à faire habilitier par l'employeur les collaborateurs électriciens dont les tâches reposent sur la réalisation de travaux d'ordre électrique sur des installations ou électriques en basse tension.

À l'issue de la formation, les participants seront en mesure :

- D'analyser et appréhender le facteur « risque électrique » dans leur environnement de travail (Article D.3.1.9.2 norme NFC18-510),
- De connaître et d'appliquer les prescriptions de la norme NFC 18-510 (version de janvier 2012) visant à se prémunir du risque électrique (Article D.3.1.9.2 norme NFC18-510),
- De connaître les limites de leurs attributions et domaines d'intervention sur les installations électriques existantes (Article D.3.1.9.2 norme NFC18-510),
- De reconnaître les organes électriques et leurs différentes fonctions (séparation, commande, protection des personnes et du matériel) (Article D.2.7.2 norme NFC18-510),
- De réaliser des manœuvres d'exploitation, d'urgence et de consignation (Article 11.5.1 ; 11.5.2 ; 11.5.3 norme NFC18-510),
- De connaître les interactions possibles entre opérateurs de niveau d'habilitation différent (Article D.3.1.9.2 norme NFC18-510),
- De mettre en place, vérifier et utiliser des équipements de protections individuelles et collectives (Article D.2.7.2 norme NFC18-510),
- D'appréhender les instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres (Article D.3.1.9.2 norme NFC18-510),
- D'adopter une conduite adaptée en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique (Article 13 norme NFC18-510).



DURÉE

2.5 jours soit
17 heures



EFFECTIF

10 personnes



FORMATION POUR ÉLECTRICIEN

FORMATION PRÉPARATOIRE À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE NIVEAU BE MESURE

→ BASE RÉGLEMENTAIRE

- Décret n°2010-1118 du 22 septembre 2010
- Articles R4544-9 et R4544-10 du code du travail
- NORME NFC18-510 (Janvier 2012)
- Documents INRS (ED6127 et ED6187)

→ MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Les apports théoriques sont étayés par des mises en pratique.
- La méthode participative est privilégiée pour permettre aux participants d'échanger sur leurs pratiques professionnelles et partager leurs expériences propres.



DURÉE

2.5 jours soit
17 heures



EFFECTIF

10 personnes



MOYENS PÉDAGOGIQUES

- La formation est conduite dans une salle équipée d'un vidéoprojecteur et de supports pour cours (tableau, story-board).
- Des documents normalisés sont utilisés en support de mise en pratique de la norme NFC18-510.
- Des maquettes pédagogiques sont mises à disposition pour les apports pratiques.
- Des équipements de protection individuelle sont mis à disposition des participants (tapis, VAT, gant, écran facial, cadenas, macaron, etc...).



DOCUMENTS DÉLIVRÉS EN FIN DE FORMATION (SOUS RÉSERVE DE RÉUSSITE)

- Avis après formation
- Titre d'habilitation
- Attestation de formation
- Livret pédagogique pour « électricien »

FORMATION POUR ÉLECTRICIEN

FORMATION PRÉPARATOIRE À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE NIVEAU BE MESURE

→ PROGRAMME ET CONTENU DES COMPÉTENCES SOCLES

1. Thématiques théoriques

Module 2 Référentiel INRS – Thèmes communs

- Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure,
- Ouvrages ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels,
- Zones d'environnements et leurs limites,
- Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation,
- Analyse des risques et mise en œuvre des principes généraux de prévention,



DURÉE

2.5 jours soit
17 heures



EFFECTIF

10 personnes



- Surveillance des opérations,
- Mise en sécurité d'un circuit : mise hors tension, VAT, consignation, mise hors de portée,
- Equipement de protection collective : identifier, vérifier, utiliser,
- Equipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre,
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques,
- Evaluation du risque électrique.

2. Thématiques pratiques

Module 11 - Référentiel INRS

- Fonction des matériels électriques : Coupure, protection, commande, séparation,
- Chargé d'exploitation électrique : Rôle, instructions, échange (documents, informations), respect des consignes,
- Equipements de travail utilisés : risques, vérification, identification, utilisation,
- Documents applicables lors d'une opération : autorisation de travail, instructions de sécurité...
- Mesures de prévention à appliquer lors d'une opération : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter.

FORMATION POUR ÉLECTRICIEN

FORMATION PRÉPARATOIRE À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE NIVEAU BE MESURE

→ MODALITÉS D'ÉVALUATION

Théoriques

Questionnaires à choix multiples sommatifs et formatifs (QCMs).

Pratiques

- Organiser, délimiter et signaler la zone de travail,
- Respecter et faire respecter les procédures de mesurage et/ou de vérification,
- Identifier les ouvrages ou les installations et zones d'environnement objet des mesurages et/ou des vérifications,
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.
- Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage



DURÉE

2.5 jours soit
17 heures



EFFECTIF

10 personnes



CONDITIONS DE RÉUSSITE

Les apports théoriques et pratiques sont considérés comme acquis sous réserve :

- D'avoir suivi la formation sur les 17 heures consécutives,
- D'avoir obtenu un résultat satisfaisant aux QCMs formatifs et à l'épreuve sommative,
- D'avoir réussi les épreuves de mise en pratique.



CERTIFICATION QUALITÉ

Conformément à la réforme de la formation professionnelle relative au décret du 30 juin 2015, FACILITY FORMATION est certifié qualité par l'ICPF. À ce titre, les actions de formation conduites par FACILITY FORMATION peuvent faire l'objet de financement de la part des OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé) ainsi que par les financeurs publics.

FORMATION POUR ÉLECTRICIEN